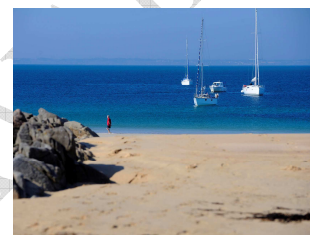


## CROISIÈRE à VOILE en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan du 21 au 24 mai 2020



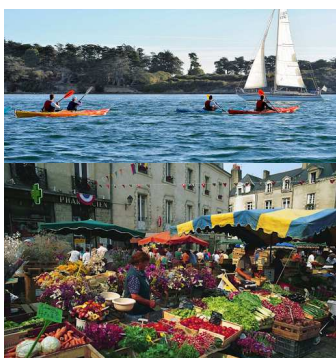
Quatre journées de printemps sur l'eau en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan : deux bateaux de sept places chacun appareilleront jeudi matin du port du Crouesty.

Naviguer vers Belle-île, mouiller à Houat ou Hoëdic, sillonner le golfe du Morbihan entre ses dizaines d'îles et ses paysages multiples et changeants, remonter la rivière d'Auray...



### **Ce week-end est jumelé avec le week-end multi-activités 2020 basé à Vannes.**

Les bateaux, rejoints par un troisième équipage qui sera parti le dimanche précédent de Lorient, se regrouperont le vendredi soir au port de Vannes, à proximité de la base de vie du week-end multi-activités. Vendredi soir, apéro puis dîner à terre en commun avec les cinquante participants du multi-activités.



Compte tenu du caractère particulier de ce week-end, les équipiers de cette croisière sont invités à accepter (lors de leur inscription) de passer la journée du samedi à terre pour pratiquer une activité du week-end multi-activités : kayak de mer dans le golfe, randonnée pédestre, randonnée cycliste (si vélo adapté disponible), visite de Vannes (grand marché du samedi, vieille ville, cathédrale, musée).

Quelle qu'elle soit, cette activité sera gratuite pour les équipiers qui laisseront une place sur le bateau.

Des participants du multi-activités pourront monter à bord et naviguer dans le golfe pendant la journée.

#### **ORGANISATRICE**

- Françoise MATHIEU : 06 70 85 31 09, « francoise.mathieu2@orange.fr »

#### **CHEFS DE BORD**

- Denis RICHARD : 06 61 70 77 84, « captaindenis@free.fr »
- Franck HERNANDEZ : 06 80 21 44 01, « f95.hernandez@gmail.com »

#### **VOILIERS**

- HINATEA, Oceanis 38, 3 cabines, 7 personnes à bord (6 en cabine + 1 dans carré).
- BRAVA, Sun Fast 40.3, 3 cabines, 7 personnes à bord (6 en cabine + 1 dans carré).

**LIEU/** Baie de Quiberon et golfe du Morbihan au départ du Crouesty

- Embarquement : Le Crouesty (port), le jeudi matin 21 mai, possible dès le mercredi soir 20 mai
- Débarquement : Le Crouesty (port), le dimanche après-midi 24 mai, possible le lundi matin 25 mai

#### **TRANSPORT**

Co-voiturage ou train (gare de Vannes puis autobus pour le Crouesty)

#### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

L'adhésion au CIHM est obligatoire. La *Carte découverte* n'est pas admise pour cette sortie de quatre jours.

#### **PARTICIPATION FINANCIERE**

**215 euros :**

**Ce prix comprend** la location des bateaux, les assurances, une provision pour risques, un forfait minime couvrant les frais d'organisation, l'apéritif et le dîner du vendredi soir.

**Ce prix ne comprend pas** le transport jusqu'au port d'embarquement, l'avitaillement de chaque bateau par son équipage, le carburant et le gaz ménager, le nettoyage du bateau (sauf s'il est indissociablement inclus dans le forfait de la location du bateau), les éventuelles taxes de port, les frais d'escale...

Les frais non compris dans le forfait sont payés sur la caisse de bord constituée par chaque équipage.

## DOMMAGES ET PERTES

Le coût des dommages à bateau (après remboursement des assurances) est couvert par le CIHM. La perte de petit matériel non couvert par l'assurance du bateau (pare-battage, gaffe, vaisselle...) reste à la charge de l'équipage du bateau. Chaque équipier peut donc être sollicité en fin de navigation pour couvrir sa quote-part.

## CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de d'annulation du fait du participant, les frais d'annulation s'établissent comme suit :

- Plus de 8 semaines pleines, jour pour jour, avant la date du départ : 15 E
- Entre 8 et 6 semaines pleines, jour pour jour, avant la date du départ : 25% du prix de la croisière
- Entre 6 et 4 semaines pleines, jour pour jour, avant la date du départ : 50% du prix de la croisière
- Moins de 4 semaines pleines, jour pour jour, avant la date du départ : 100% du prix de la croisière

Les sommes retenues sont ramenées à 15 E si un remplaçant est trouvé et validé par l'organisateur.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Envoi postal d'un bulletin d'inscription exhaustivement complété, daté, signé, accompagné d'un chèque du montant total de la sortie rédigé à l'ordre du CIHM et adressé à l'organisateur. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins valablement remplis. Une liste d'attente est constituée. Sous dix jours, l'organisateur informe le participant du statut de son inscription (ferme ou attente).

Les équipages sont constitués par les chefs de bord à l'issue des inscriptions, de façon à répondre aux impératifs de navigation, de sécurité et de vie de groupe.

## ASSURANCES

Chaque participant est obligatoirement couvert par une assurance en responsabilité civile.

Il est en outre conseillé à chacun de souscrire auprès d'un organisme spécialisé une assurance de secours et assistance, n'excluant pas les sports nautiques, pour faciliter la prise en charge en cas d'accident grave. Les participants communiquent les références de leurs assurances sur la fiche d'inscription.

## REGLES DE SECURITE

Durant la navigation, l'équipage est soumis à l'autorité nautique du chef de bord, responsable du navire et de son équipage.

A ce titre, chaque équipier respecte dans tous les cas toutes les consignes de sécurité édictées par le chef de bord (port de brassières ou de harnais, limitations de déplacements...). Chaque participant s'y engage expressément en signant son bulletin d'inscription.

## INDISPENSABLES DANS LES BAGAGES

Dans un sac souple (valise proscrite) :

- chaussures de bateau ou des tennis et, si possible, bottes de voile,
- équipement de pluie (ciré et bas de ciré)
- le cas échéant, gilet de sauvetage et harnais personnels (en état de marche vérifié)
- duvet, matériel et linge de toilette
- vêtements chauds (polaire, pulls, gants, bonnet, écharpe + recharge complet)
- équipement de bain (bob, maillot de bain, serviette)
- lunettes de soleil, crème solaire, lampe de poche (frontale de préférence)
- médicaments et équipements de santé personnels, dispositif de prévention du mal de mer
- chaussures fermées, maillot ou short de bain pour l'activité kayak

## REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation qui se tiendra le **mercredi 13 mai à 19h30** au CIHM 15, rue Gay Lussac, Paris (5e)..

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Croisière à voile en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan  
du 21 au 24 mai 2020

Pour être valable, le présent bulletin doit être **exhaustivement rempli, daté et signé** et **accompagné du chèque** de participation.

Il est adressé à : Françoise Mathieu, tél 06 70 85 31 09 ; francoise.mathieu2@orange.fr  
(adresse postale communiquée sur demande).

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Tel mobile : .....E-mail : .....

Adhérent : numéro : .....

### NIVEAU VOILE

Skipper,  Équipier expérimenté,  Équipier,  Notions,  Sans expérience

### GILET DE SAUVETAGE ET HARNAIS

j'ai mon propre équipement  je souhaite louer un équipement du CIHM  j'utiliserai l'équipement du bateau

### PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'URGENCE

Nom : ..... Lien .....N° téléphone : .....

### ASSURANCE SECOURS & ASSISTANCE

Assisteur\* : ..... N° contrat : ..... Tél d'appel d'urgence : .....  
\*type Mondial Assistance, IMA, etc... Si vous n'en avez pas, notez « sans objet ».

### TRANSPORT

Co-voiturage en passager  Co-voiturage en conducteur  Autre : .....

Si voiture personnelle : Nombre de places de passagers : ..... Heure et lieu de départ : .....

**Je m'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.**

**J'accepte de passer la journée du samedi à terre ; je pourrai participer gratuitement à toutes les activités du week-end multi-activités.** Dans ce cadre, je souhaite participer à

- l'activité kayak de mer le samedi après-midi (sauf météo contraire et dangereuse),
- une randonnée pédestre à la journée,
- une randonnée à vélo (avec un vélo à ma taille prêté par un cycliste du CIHM avec lequel je me suis entendu),
- une visite de Vannes ou d'autres activités à terre à mon initiative.

**Je joins un chèque de 215 € à l'ordre du CIHM pour la croisière.**

Signature.....

date .....